

Terrasse 2024

ZUEM STRISSEL

Terrasse estivale

du 01/03/2024 au 31/10/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 00h30

Commentaire : **TERRASSE MARQUEE SEPTEMBRE 2024**

Terrasse hivernale

du 01/01/2024 au 28/02/2024 et du 01/11/2024 au 31/12/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 21h00

*(jusqu'à 22h00 pendant la période de
l'opération Strasbourg Capitale de Noël)*

Equipements autorisés : Casier Menu, Porte Menu

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses
(bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

